

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Envoyé en préfecture le 21/02/2024
Reçu en préfecture le 21/02/2024
Publié le
ID : 003-260300397-20240213-D9_130224-DE

**COMMUNE
D'AVERMES
(ALLIER)**

*Date de la
convocation :*
31 janvier 2024

**09. Renouvellement
des adhésions
UNCCAS et
UDCCAS**

Nombre de membres

› En exercice 15
› Présents 10
› Votants 10

L'an deux mil vingt-quatre le treize février à dix-huit heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ALBOUY, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Présents : Mesdames BLANCHARD, CHALMET, FAURE-FONTENAY, GIRARD et PANDREAU.

Messieurs ALBOUY, BUJOC, DE BATTISTA, DIDTSCH, MARIDET, formant la majorité des membres en exercice.

Excusée : Madame PASQUIER,

Absents : Mesdames LE DILY et RIBIER et Monsieur ARNAUD.

Madame FAURE-FONTENAY est nommée secrétaire de séance, accepte d'assurer cette fonction.

IX – RENOUVELLEMENT DES ADHESIONS UNCCAS ET UDCCAS

Vu la délibération relative à l'adhésion à l'U.N.C.C.A.S. permettant au C.C.A.S. de bénéficier des services et conseils d'ordres juridiques, techniques et administratifs ainsi que d'un centre de formation,

Vu la création de l'U.D.C.C.A.S. de l'Allier lors de l'assemblée générale du 29 janvier 2010 et l'intérêt majeur de se regrouper à l'échelon départemental permettant ainsi la mise en œuvre d'actions collectives visant :

- au développement d'une identité spécifique par rapport aux autres partenaires institutionnels départementaux.
- à l'existence d'une structure de mutualisation des expériences, des réflexions et des formations pour être force de propositions.

Les membres du Conseil d'Administration à l'unanimité des votants approuvent les adhésions suivantes :

- à l'Union Nationale des Centre Communaux d'Action Sociale (U.N.C.C.A.S) dont le siège social est situé : 11 rue Louise Thuliez – 75019 PARIS, pour un montant de 139,66 euros ;
- à l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (U.D.C.C.A.S) dont le siège social est situé à place Jean Jaurès - 03000 MONTLUCON, pour un montant de 69,83 euros.

Ces crédits sont inscrits à l'article 6281 « concours divers » du budget primitif 2024.

Le Président du C.C.A.S.
Jean-Luc ALBOUY